

INSCRIPTIONS - RENTREE 2018/2019
En 3ème Prépa Pro – En Première année de CAP
– En Seconde BAC PRO

❖❖❖
BÂT. A – SALLE A10 – A12 – A14
❖❖❖

Le Proviseur

Lycée des métiers
Galliéni
142 rue M^{al} Lyautey
83600 Fréjus
Tél : 04 94 19 55 90
Fax : 04 94 19 58 51
Mel : ce.0830960t@ac-nice.fr

Elèves admis en liste principale : lundi 2 et mardi 3 juillet 2018

De 8H00 à 18H00 non stop

Passé ce délai, l'élève perdra sa place au profit des élèves placés sur liste supplémentaire.

Elèves admis en liste supplémentaire* : mercredi 4 juillet 2018

de 8H00 à 18H00 non stop

**ils seront contactés directement par téléphone par le lycée*

L'INSCRIPTION EST OBLIGATOIRE ET SERA VALIDÉE UNIQUEMENT
SI LE DOSSIER EST COMPLET

LISTE DES DOCUMENTS A APPORTER LORS DE L'INSCRIPTION :

- Photocopies de l'intégralité du livret de famille, éventuellement copie du jugement de divorce...
- Notification octroi bourse
- Exeat délivré par le collège d'origine
- Photocopie du certificat de recensement
- 1 Photocopies recto/verso de la carte d'identité de l'élève.
- 4 photographies d'identité de l'élève normalisées récentes (Nom prénom classe au dos des photos)
- Photocopies des certificats de vaccinations du carnet de santé.
- Photocopie de l'ASSR2 (attestation de sécurité routière)
- Notification d'affectation au lycée Galliéni
- Attestation d'assurance de rentrée scolaire (à régulariser en septembre)
- RIB ou RIP
- 3 derniers bulletins scolaires année 2017/2018
- Justificatif de domicile (facture de téléphone ou EDF)
- Facture de téléphone avec le numéro du représentant légal

⇒ **Pour les tenues de travail** : l'établissement prend en charge l'achat des combinaisons et chaussures de sécurité

⇒ **Pour les bourses** : Notification d'octroi

⇒ **Foyer socio-éducatif** : 1 chèque de 15 euros à l'ordre du Foyer socio-éducatif pour permettre d'organiser des activités en faveur des élèves, ce dont il vous remercie par avance. Adhésion conseillée pour les internes.

INTERNAT – DEMI PENSION :

Nous vous demanderons également d'acquitter, **selon le régime envisagé pour votre enfant**, les sommes suivantes : * Possibilité de régler le trimestre en trois mensualités.

DEMI-PENSIONNAIRE*	Forfait 3 jours 138,59 euros Forfait 4 jours 179,27 euros Forfait 5 jours 211,58 euros	Montant 1 ^e trimestre
INTERNE*	581,44 euros	Montant 1 ^e trimestre

UNSS : activité (VTT, football, handball...) le mercredi après midi et/ou à 17h30. (une information vous sera donnée en début d'année).

Le Proviseur

Mme BOUVARD



NB : La présence de l'élève est indispensable pour l'essayage des combinaisons et chaussures de sécurité.